

## Passer ton bac ou ton permis d'abord ?

«La réforme des lycées[offre] une opportunité à saisir (...)» « Le permis de conduire doit être considéré comme un diplôme à part entière.», «l'enseignement du Code de la route trouverait plus spécialement matière à s'exercer en classe de seconde où les heures d'accompagnement peuvent désormais être utilement mises à profit.»

Non, il ne s'agit pas d'une fake news. En effet, ces citations sont extraites du projet de loi que les députés vont examiner dans le cadre des spécialités imposées par le nouveau baccalauréat et la réforme du lycée. Enseignants et chefs d'établissement organiseraient... les épreuves théoriques du permis de conduire ! Une proposition de loi serait présentée à l'Assemblée nationale !

Chaque jour, dans les assemblées générales et les heures d'information syndicale, les personnels préparent la grève interprofessionnelle à compter du 5 décembre et remettent en cause tant les décisions du gouvernement en matière de retraite que les décrets qui sabordent le baccalauréat et les missions essentielles de tous.

Pendant ce temps, les députés franchissent allégrement une étape supplémentaire dans le mépris à l'égard des missions statutaires des professeurs et du baccalauréat, premier grade universitaire.

### Une véritable provocation !

Ce serait risible si le sujet n'était pas aussi grave.

Horaires de travail à rallonge, multiplication des tâches, personnels mis en difficulté et fragilisés par l'accumulation des réformes : les enseignants, les chefs d'établissements sont à bout. Et maintenant on leur ajouterait la charge de faire passer le permis de conduire ? Le gouvernement veut-il conduire les personnels aux mêmes extrémités qui ont poussé la directrice d'école de Pantin, Christine Renon, à commettre l'irréparable ?

Quel mépris également pour les personnels du permis de conduire. Le ministre Castaner garantit le maintien de leurs effectifs dans la loi de finances 2020, or il ne compense pas les baisses d'effectifs de 2018 et 2019 ! Pour ne pas recruter pour le permis de conduire, le ministre transfère cette charge aux enseignants.

### Des tâches sans fin pour un travail sans fin

Personne n'oublie que c'est E. Macron, alors ministre des Finances, qui a permis l'externalisation du permis de conduire. Depuis 2016, il a dessaisi les inspecteurs du permis de conduire pour confier, notamment aux postiers, les épreuves théoriques du permis de conduire. Ces derniers sont devenus fonctionnaires à tout faire : permis de conduire, aide aux personnes âgées, agents des maisons de service public, etc. J-M. Blanquer voulant conduire sa réforme jusqu'au bout veut transformer les professeurs en inspecteurs du permis de conduire et les proviseurs en chefs de centre. Le ministre fait fi des centaines d'heures de cours perdues dans les lycées et collèges, des milliers de postes supprimés, du statut de chacun.

### « Un peuple ignorant est esclave » (Condorcet)

Pour la FNEC FP-FO, les missions statutaires du professeur ou du proviseur ne consistent pas à organiser le permis de conduire. FO a décliné l'invitation des députés en charge de ce projet. Pour FO, que ce soit sur le dossier des retraites, du baccalauréat ou des statuts, la position du syndicat est la même. Pas question d'aller négocier de « bons réglages » pour des réformes nocives que les personnels rejettent massivement.

Pour FO, la défense de l'instruction est la condition de l'émancipation. C'est aussi pour défendre l'égal accès à l'instruction, le baccalauréat, premier grade universitaire, ses épreuves anonymes et nationales que les personnels continuent à rejeter la réforme du lycée et ses épreuves locales en contrôle continu et qu'ils préparent la mobilisation à partir du 5 décembre.

Ces réformes font système. Les personnels sont convaincus à juste titre que gagner le retrait de la réforme des retraites c'est faire tomber avec elle les contre-réformes qui l'accompagnent : réforme Darmanin de la Fonction publique, loi Blanquer et la réforme du lycée. La FNEC FP- FO met toutes ses forces dans cette bataille.

Montreuil le 27 novembre 2019